

OAP n°8 – Route de Besançon

Il est créé une orientation d'aménagement et de programmation sur l'emprise du site de la future fromagerie afin d'encadrer son aménagement.

Les présentes orientations visent à encadrer le projet de construction de la nouvelle fromagerie selon les orientations suivantes.

Le projet prévoit un atelier de fabrication de fromage et de beurre, avec un espace de vente et deux aires de stationnement (une pour le personnel et une pour les visiteurs). Il nécessite la création d'un bâtiment d'une emprise au sol de 2000 m² avec un sous-sol partiel au niveau de l'atelier de fabrication.

Le STECAL créé pour le projet fait l'objet d'orientations d'aménagement qui prévoient :

- Une compensation de la haie coupée par une replantation équivalente en fond de parcelle ;
- Une gestion des eaux pluviales à la parcelle, avec la création d'un bassin d'infiltration pour les eaux pluviales. La fromagerie sera raccordée au réseau public des eaux usées qui sont acheminées vers la station d'épuration de Sancey.
- Une voirie interne permettant de circuler tout autour du bâtiment (notamment les poids-lourds pour le transport)
- Une voie de passage réservée aux engins agricoles afin que ces derniers puissent accéder aux parcelles situées derrière le site d'implantation.

Le projet entraînera une imperméabilisation des sols sur environ 0,6 ha, une partie du STECAL (0,49 ha) étant vouée à rester en « espace végétal »

SANCEY

OAP - Route de Besançon

DORGAT

